Consignes à respecter après une biopsie musculaire

D'après le **Pôle de neurosciences cliniques, AP-HM, CHU La Timone, 13005 Marseille, France**

La biopsie musculaire est un geste réalisé sous anesthésie locale ; une petite incision est faite afin de prélever un morceau de muscle.
Afin que la cicatrisation se déroule dans les meilleures conditions, il est souhaitable de respecter les consignes suivantes :

DR

- Posez sur le pansement, pendant 2 heures, une vessie (ou un sac en plastique) de glace bien hermétique, enveloppée dans une serviette.
Ne prenez pas d'aspirine dans la journée.
Ne mouillez pas le pansement.
Le repos du membre biopsié doit être formel pendant 48 heures.
Si la biopsie a été réalisée au niveau du membre inférieur, évitez de garder la jambe pendante.
- Si vous désirez prendre une douche (au plus tôt 48 heures après la biopsie), vous pouvez remplacer le pansement compressif par un pansement étanche, acheté en pharmacie.
Ne nettoyez pas la cicatrice, ne la touchez pas !
- Ne faites pas d'effort avec le bras ou la jambe sur lequel la biopsie a été faite pendant 8 jours.
Faites enlever les points 8 jours après la biopsie par votre médecin traitant ou par une infirmière.
- Ne faites pas de sport ou d'effort intense pendant 15 jours.

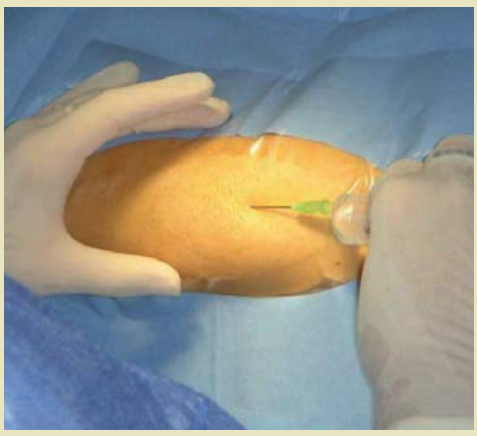

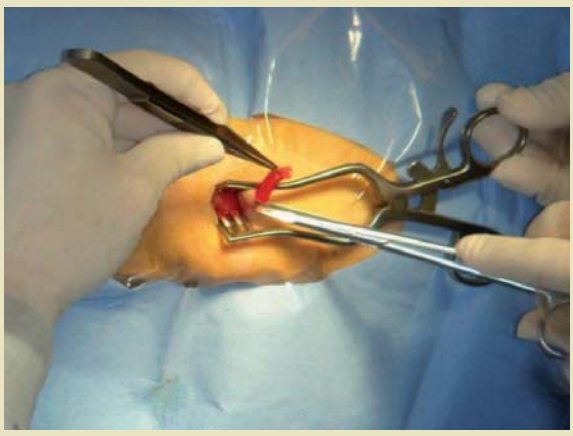

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN